

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 6 (1918)

Heft: 73

Artikel: A travers les sociétés féminines

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253647>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

étude sur le suffrage féminin. M. Clottu a répondu que le Conseil d'État avait consulté les autorités communales; que toutes les réponses ne lui étaient pas encore parvenues, mais qu'il présenterait son rapport soit à la session de novembre, soit, au plus tard, à la prochaine session extraordinaire, décembre ou janvier. L'idée de consulter les communes est vraiment originale: les autorités constituées n'aiment guère à être dérangées dans leurs habitudes, et le Conseil d'État s'est bien inspiré en s'associant en elles ce « brillant second ». Mais leur avis ne sera d'aucun poids pour la décision finale. Aussi ne réussit-on pas à voir dans cette démarche autre chose qu'une tentative un peu puérile de mettre un bâton dans la roue. Mais c'est un roseau dans la roue du pesant, de l'irrésistible char du progrès. Quoi que l'on fasse, la question du suffrage féminin ne tardera pas être portée devant son dernier juge, le peuple. Cela nous rassure. Et nous avons confiance aussi dans les députés qui bientôt la reprendront à nouveau. Car, si confortable soit-il de vivre dans un ordre de choses établi, nos législateurs savent que cet ordre ne peut durer indéfiniment, et que, selon le mot de Gambetta, « il y a chaque jour un progrès à faire ». Le progrès d'aujourd'hui, quel est-il? Laissons répondre l'homme dont la voix, à cette heure, domine le monde: « La reconstruction démocratique, pleine et sincère du monde ne pourra se faire, dit Wilson, sans que les femmes aient obtenu le suffrage ». L'autre jour, au Grand Conseil, M. P. Graber — notre infatigable champion, — gouaillait nos petites républiques cantonales, et se riait de leur prétendue souveraineté. La marque de leur souveraineté, la voici pourtant: c'est que le sort d'un grand principe de justice est entre leurs mains. « Quelle que soit l'étendue du territoire d'un pays, disait l'éminent juriste bâlois Burckardt-Schatzmann, les grands problèmes qui s'y posent restent grands ». Nos concitoyens ne voient-ils pas que, depuis 1848, aucune question plus importante n'a été envisagée chez nous que celle de l'émancipation de la moitié du peuple neuchâtelois? Deux générations ont passé, vivant sur les positions acquises par les républicains de 1848. Mais on ne peut dormir éternellement sur les positions acquises. La génération d'aujourd'hui est appelée à se remettre en marche. Puisse-t-elle se lever et résolument franchir l'étape qui nous sépare encore de la démocratie « pleine et sincère ».

Emma PORRET.



*Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin*

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Bien qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, les réunions ne soient pas encore interdites à Genève comme dans d'autres villes, notre activité suffragiste s'est trouvée restreinte du fait de l'épidémie de grippe, certaines personnes craignant de sortir de chez elles, d'autres étant atteintes ou ayant des malades à soigner. Aussi le lancement d'une initiative populaire en est-il d'autant plus retardé, le moment n'étant guère propice même aux séances préliminaires pour étudier cette question. En revanche, les thés suffragistes ont été maintenus, et devant une assemblée spécialement nombreuse, M. Paul Pictet, président du Comité central du parti démocratique genevois, a ouvert la série, le 4 novembre, par un exposé des plus intéressants et des plus documentés sur l'histoire et les principes de ce parti. En décembre, si les circonstances le permettent encore, ce sera le tour du parti radical, chacun de nos partis politiques genevois venant à son tour nous formuler ses principes et ses modes d'action. — Le calendrier suffragiste qu'édite de tradition notre Association, est à l'imprimerie, et nous pouvons dire qu'il est tout particulièrement réussi cette année. — Enfin, il a été décidé de renouveler le contrat arrivé à son terme de notre affichage dans les tramways, et d'ajouter trois panneaux aux trois qui circulent depuis trois ans dans nos voitures, en en modifiant légèrement le texte.

E. Gd.

VAUD. — Nous aimerions avoir à parler d'un automne actif et bien rempli. Mais grâce à la grippe et à toutes les interdictions cantonales et communales, il ne nous a pas été possible d'organiser la moindre séance ce mois-ci. M. le Dr Jules Gonin avait bien voulu nous promettre une causerie sur la R. P. pour le 8 octobre, mais nous avons dû y renoncer et la remettre à plus tard. L. D.

NEUCHÂTEL. — Il n'y a pas grand intérêt à détailler maintenant le beau programme d'action élaboré par la Commission du suffrage de l'Union Féministe, puisque les restrictions imposées par l'épidémie de grippe l'ont réduit à néant. Il faudra voir si les circonstances permettront de le reprendre. En attendant, une feuille portant le message du président Wilson aux femmes françaises a été envoyée aux députés au Grand Conseil, au moment de l'ouverture de la session d'octobre. En même temps, une affiche reproduisant une sentence impulsive de Wilson en faveur du suffrage a été placardée sur nos murs. — Le 18 octobre a eu lieu, à l'Aula de l'Université, une conférence à laquelle ont participé MM. de Maday, Paris et Mlle Porret. Un public nombreux a semblé s'intéresser vivement aux « Ecoles sociales pour femmes ». — La vente en faveur du Cercle Féminin, le 24 octobre, a réussi de façon tout à fait réjouissante. Elle a tenu lieu d'inauguration des nouveaux locaux; la « chambre de thé » est ouverte au public depuis le 5 novembre. E. P.

LE LOCLE. — Jeudi 10 octobre, notre groupe a repris ses séances dans la Salle du Tribunal, Hôtel Judiciaire. Mme W. Perrenoud, membre du Comité Central, sut intéresser vivement l'assemblée par une causerie fort bien préparée sur la R. P., pouvant parfaitement servir d'introduction à un Cours d'instruction civique qui se donnera probablement dans notre Section pendant l'hiver. Ce cours sera offert à toutes les personnes de la localité qui ne se sentent pas suffisamment au courant de l'organisation politique du pays. L. S.

BALE. — Un nombre imposant de femmes et un seul monsieur s'étaient réunis en juin, en séance familiale avec thé, à St. Margrethen, pour entendre le rapport des déléguées de notre Société à l'Assemblée de Berne de l'Association suisse pour le Suffrage, et faire connaissance, par l'entremise de Mlle Keller, des personnalités qui assistèrent à la Conférence de Femmes, à Berne également. — En septembre, le rapport des déléguées fut complété dans une séance de membres par un rapport sur l'enquête: « A travail égal, salaire égal »; mais le principal objet à l'ordre du jour de cette séance fut notre programme d'hiver, préparé par Mlle Ternetz et Mme Burckhardt-Luscher. S'inspirant du vœu de Morsier relatif à une plus forte participation des femmes à la vie publique, ce programme, se plaçant aussi au point de vue de l'actualité, comprend l'exposé et la discussion des objets suivants: La femme et les services d'approvisionnement; les nouveaux projets d'impôts; le droit de vote communal; la transformation de la vie politique par les organisations professionnelles. Nous nous efforcerons également de suivre la suggestion du Comité Central d'organiser une conférence sur la représentation proportionnelle. Enfin, deux soirées familiales sont prévues: l'une au moment du nouvel-an, où sera présentée une revue du travail accompli durant l'année par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat; l'autre en été, dans laquelle nous chercherons à nous faire mettre au courant de l'activité politique des femmes d'autres pays. — Comme le savent les lecteurs de ce journal, notre Association a obtenu avec l'Association des Institutrices un succès concernant l'égalité d'allocation de renchérissement de vie aux deux sexes. C. D.

A travers les Sociétés féminines

GENÈVE. — Union des Femmes. — La grippe et les démissions avaient si bien décimé les rangs du Comité de l'Union que seules Mlles Meyer et Gourd se sont trouvées au poste, lors de l'Assemblée générale du 24 octobre, pour se partager la tâche des communications à faire aux membres. Mlle Meyer a d'abord annoncé la démission si regrettée de Mme Foex, obligée de nous quitter pour cause de santé, et à la succession de laquelle le Comité, usant de son droit de se compléter en pareil cas par cooptation, a appelé Mlle Adeline Du Pasquier, qui a accepté la charge de secrétaire, Mme Rappaport remplaçant Mme Foex à la seconde vice-présidence; puis la démission de Mme Walter. Après un exposé du programme d'activité de l'Union, cet hiver, fait par Mlle Meyer, Mlle Gourd a lu une courte communication préparée par Mme Rappaport sur la société *Pro Juventute*, dont l'Union s'est chargée pour cette année de vendre les timbres et les cartes, puis a pris à tâche elle-même d'intéresser les membres à la situation du *Mouvement Féministe*, donnant quelques détails sur son organisation, et ses difficultés financières, qui feront surgir, espérons-le, une pluie de nouveaux abonnements. Enfin, Mlle Meyer a terminé la séance par une causerie d'une haute inspiration morale sur la façon dont le public se comporte à l'égard des restrictions, et sur les accrocques à la vérité qu'il devient courant de donner, dans certains milieux, pour obtenir un peu de beurre ou de sucre! — Au thé de membres du 7 novembre, Mlle Meyer a parlé de la façon la plus captivante de Frances Willard, initiatrice du mouvement antialcoolique, sujet sur lequel elle a bien voulu préparer une étude spéciale pour nos lecteurs. — Le Comité a partagé ses travaux entre l'organisation de la vente des timbres et cartes *Pro Juventute*, la désignation des œuvres genevoises concernant l'enfance auxquelles une partie de la recette sera attribuée (société de secours pour apprentissages et colonies de vacances par moitié, un prélèvement du 10 % étant fait en faveur d'enfants nécessiteux à secourir immédiatement par le Bureau de Bienfaisance), et l'étude préliminaire de la création d'un « Office de renseignements pour le choix d'une car-

rière », soit d'une « Berufsberatungstelle », comme il en fonctionne dans certaines villes de la Suisse allemande. Une réunion spéciale convoquée à cet effet a eu lieu le 23 octobre, à l'issue de laquelle, après un échange de vues fort intéressant, une Commission d'études a été nommée, comprenant en plus de deux membres du Comité de l'Union, Mlle V. de Morsier, secrétaire du Secrétariat des Intérêts féminins, M. Pierre Bovet, directeur de l'Institut Rousseau, Mlles E. Privat, Guibert, et, on l'espère, quelques autres personnalités compétentes. Ce sera là un travail à mener à chef cet hiver, en dépit des interdictions de réunions toujours possibles : vrai travail pour un hiver d'épidémie ! — Et pour prévenir autant que possible la grippe dans ses foyers, l'Union a organisé un service de désinfection des livres de sa bibliothèque.

E. Gd.

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les envois ne sont faits que contre remboursement, versement au compte de chèques I. 943, ou expédition de la valeur de la commande en timbres-poste. Les frais de port sont à la charge du destinataire.

A. DE MORSIER : *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*. 1 brochure : 20 centimes.

D^r M. MURET : *L'Eternelle Mineure*. 1 brochure : 20 centimes.

Paul VALLOTTON, pasteur : *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage*. 1 broch. : 40 centimes.

Benj. VALLOTTON : *La Femme et le droit de vote*. 1 broch., 20 cent.

L. BRIDEL : *Questions féministes*. 1 brochure : 50 centimes.

Emilie GOURD : *Femmes suisses au service de la patrie, jadis, aujourd'hui et demain*. 1 broch. : 25 cent.

L. HAUTESOURCE : *Le suffrage féminin*. 1 broch. : 20 centimes.

L'Union des Femmes de Genève. Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité. 1 broch. : 25 centimes.

Le Suffrage des Femmes en pratique. 1 vol. : 1 fr. 80.

Annuaire féminin suisse. 2^{me} vol. (1917) : 3 fr. 50.

Jus Suffragii, organe mensuel de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes. Edition française. Le n° : 40 cent. Abonnement : 5 fr.

Calendrier suffragiste pour 1918 : 25 centimes.

Pourquoi nous demandons le droit de vote. Une feuille volante de propagande. Le mille : 10 fr. ; le cent : 1 fr.

Carte suffragiste des Etats-Unis en 1869 et en 1918. Une feuille volante de propagande. La pièce : 5 centimes ; le cent : 80 centimes.

La Femme et la Constitution genevoise. 1 feuille volante de propagande. Le cent : 75 centimes.

Carte postale avec pensées suffragistes. La douz. : 25 centimes.

Magali HELLO : *Fallait-il la guerre ?* 1 broch. : 25 centimes.

Anton SUTER : *Le droit de vote des femmes au Parlement vaudois*. 1 broch. : 10 centimes.

A. DE MADAY : *Le droit des femmes au travail*. 1 vol. : 3 fr. 50.

Id. *Les femmes et les tribunaux de prud'hommes*. 1 brochure : 75 centimes.

A. ZOLLIKOEFER : *Enquête sur les conditions de travail des gardes-malades en Suisse*. 1 broch. : 50 centimes.

E. RUDOLPH : *L'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses*. 1 broch. : 10 centimes.

M^{lle} A. MAYOR : *La Tutelle féminine*. 1 brochure : 10 centimes. *La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes*. 1 brochure : 25 centimes.

MONTREUX, 38, Avenue des Alpes

Téléphone 2.51

Angle Rue du Marché, au 1^{er}
(Entrée derrière la maison)

M^{lle} E. Stegmann

Sténo-Dactylo-Office

Spécialité de travaux à la Machine à écrire

Location — Réparation

VENTE AU NUMERO

Le *Mouvement Féministe* se vend au numéro :

à Genève : Librairie Eggimann, rue du Marché, 40.

à Neuchâtel : Librairie Sandoz-Mollet, rue du Seyon.

à Berne : Librairie Francke, Bubenbergplatz, 7.

et dans les PRINCIPALES GARES de la Suisse Romande.

UNION DES FEMMES DE GENÈVE

22, rue Etienne-Dumont

Jeudi 5 décembre à 5 heures : Susan B. Anthony, une initiatrice du mouvement suffragiste, causerie par Mlle GOURD.

La bibliothèque de l'Union est ouverte les lundis, mardis et vendredis, de 10 h. à midi et de 3 à 5 h.

Le Secrétariat des Intérêts féminins est ouvert au public les lundis et vendredis de 4 à 6 h. 30. Le Bureau de Placement est ouvert le mardi et le vendredi, de 10 h. à midi.

Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Corraterie, 18. GENÈVE Cours de Rive, 11

Salon de lecture. — Journaux.

RESTAURANT

DU

FOYER DU TRAVAIL FÉMININ

Rue du Bourg, 26 — LAUSANNE

Salon de lecture — Journaux

INSTITUT J.-J.-ROUSSEAU

Ecole des Sciences de l'Education
GENÈVE

Ouverture du semestre d'hiver : le 21 octobre 1918.

En dehors des élèves réguliers, des auditeurs sont admis à tous les cours.

Demandez programmes et renseignements :

Taconnerie, 5.

Spécialité de Chocolats des premières Marques

THÉ DE CHINE ET DE CEYLAN

Mlle C. WANGLER

15, Place du Molard

A côté de la Station des Tramways.

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif

LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE :

GENÈVE, Rue du Marché, 40. MONTREUX, 5, Avenue du Kursaal, 5.

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. BALE, Freiestrasse, 105, B.

ZURICH, Sihlstrasse, 3.

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D^r ALFRED-VINCENT, 10